

UNIVERSITE D'ORLEANS

Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - – Rentrée 2023 –

=====

Etablissement : **Université d'Orléans**
Composante : IUT Indre, site de Châteauroux
Discipline second degré : Gestion (comptabilité/finance)
Site d'affectation : Châteauroux
Pôle, département d'affectation : Département GEA
Section CNU de référence du poste : 06

PROFIL :

Enseignant du second degré en Sciences de gestion (Eco-gestion, option comptabilité/finance)

ENSEIGNEMENT :

- Comptabilité : techniques de base de comptabilité, comptabilité approfondie, révision comptable
- Fiscalité des sociétés
- Contrôle de gestion : charges, méthodes de coûts, résultat analytique...
- Finance : diagnostic financier et politiques de financement

Le/la candidat.e fera preuve d'appétence pour le domaine de l'économie sociale et solidaire et présentera des compétences et/ou de la motivation pour enseigner quelques modules en anglais.

Autres responsabilités pédagogiques :

Le/la candidat.e recruté.e devra également être prêt.e à assumer :

- des responsabilités administratives au sein du département GEA (gestion des emplois du temps, suivi des notes et de l'assiduité, préparation des jurys ou direction du département),
- des responsabilités pédagogiques : encadrement des stages, pilotage de SAé, suivi de projets...
- des actions de communication pour faire connaître la formation sur le territoire (lycées, forums, salons étudiants...).

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université.

Contact :

Laure SUGIER, Cheffe de département GEA

laure.sugier@univ-orleans.fr

02 54 08 77 96

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2022, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

Pièce d'identité

- Joindre une copie de votre carte d'identité

Arrêté justifiant le classement

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon
(pas de copie écran i-prof)

Arrêté de la dernière affectation

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e

ou de la position

n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**

CV

- Joindre un Curriculum Vitae

Lettre de motivation

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

Pièce complémentaire

Justificatif RQTH

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le mercredi 02 novembre 2022 après 16 heures (heure de Paris)